

Communication de M. le Maire sur l'Irak

«M. LE MAIRE : Je dis toujours qu'il ne faut pas faire de la politique nationale ou internationale ici, mais je voudrais quand même très rapidement, pour une fois, dépasser le cadre de nos compétences et du champ bisontin car ce début d'année 2003 est marqué dans le monde entier par beaucoup de bruit de bottes. Ce que je souhaite, c'est que le droit international triomphe des vellétés nationalistes des uns ou des autres et que la France en la matière n'ait qu'une règle, celle qui sera dictée par l'ONU. Je souhaite ici, dans ce Conseil Municipal, que notre pays, la France, use vraiment de tous les moyens dont elle dispose pour empêcher que nous ne tombions dans une guerre qui serait imposée par une grande puissance, certes une grande puissance amie, mais qui serait une guerre imposée qui pourrait avoir des retombées désastreuses sur l'équilibre mondial et pour laquelle pour l'instant nous n'avons aucune justification. Je crois que la position de la France est bonne et nous devons suivre les recommandations et le droit qui sera dit à l'ONU.

Dont acte.

Récépissé préfectoral du 23 janvier 2003.